



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Inspectrice d'Académie-
Inspectrice Pédagogique Régionale de Mathématiques

À Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames, Messieurs les enseignants de mathématiques

Ajaccio, le 25 Août 2021

Rectorat

Objet : Lettre de rentrée – Septembre 2021

Dossier suivi par :

Valérie BORDES
IA-IPR-MATHS

Téléphone
06 01 06 36 14
04 95 50 34 62

Télécopie
04 95 51 27 06

E-mail
valerie.bordes
@ac-corse.fr

Cette lettre ne peut commencer que par des remerciements adressés à tous les enseignants de mathématiques qui, tout au long de l'année scolaire 2020-2021, malgré le contexte difficile, ont su s'adapter et s'impliquer pour la réussite de leurs élèves.

Je souhaite à tous une très belle année scolaire 2021-2022, riche en satisfactions tant personnelles que professionnelles. Elle sera l'année de consolidation du « plan maths » et permettra, grâce au changement de posture initié par chacun d'entre vous, de proposer des cours riches rendant les mathématiques vivantes et accessibles.

Je tiens aussi à féliciter tous les lauréats de concours, à souhaiter la bienvenue aux entrants dans l'académie et à remercier sincèrement tous les enseignants impliqués dans des missions particulières.

Cette lettre pourra vous accompagner tout au long de l'année. Elle contient de nombreux liens, il vous suffit de cliquer sur les mots écrits et soulignés en bleu pour accéder à la page internet correspondante. Je vous conseille notamment de consulter régulièrement les deux sites nationaux en constante évolution

<http://www.education.gouv.fr> et <http://www.eduscol.education.fr>

ainsi que notre espace de mutualisation académique sur LEIA, onglet cours puis « Mathématiques : espace de mutualisation » sur lequel vous pouvez aussi déposer des ressources dans la zone de dépôt.

Concernant la partie numérique, vous pouvez vous adresser à nos deux Interlocuteurs Académiques au Numérique : Béatrice BATTISTI pour le collège beatrice.battesti@ac-corse.fr et Nicolas CASTELLANI pour le lycée Nicolas.Castellani@ac-corse.fr.

Tout au long de l'année, je reste à votre disposition, n'hésitez surtout pas à me contacter autant de fois que vous en éprouverez le besoin en utilisant l'adresse valerie.bordes@ac-corse.fr ou en téléphonant au 06.01.06.36.14. De mon côté, je vous transmettrai, sur vos boîtes professionnelles, toutes les informations utiles tout au long de l'année. Veuillez à consulter régulièrement cette boîte.

Au plaisir de vous voir et de travailler avec vous.

L'IA-IPR de Mathématiques Valérie BORDES

bd Pascal Rossini
BP 808
20192-AJACCIO
CEDEX 4

PREAMBULE COMMUN A TOUS LES INSPECTEURS

L'année scolaire écoulée vous a de nouveau conduits à adapter vos pratiques et votre organisation pour permettre à vos élèves de poursuivre leurs apprentissages dans les meilleures conditions. Cette rentrée 2021 devrait intervenir dans des conditions sanitaires plus favorables, mais il incombe à tous de se préparer pour garantir la continuité pédagogique en cas de difficultés éventuelles.

Conformément à la circulaire de rentrée,

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

l'année scolaire 2021-2022 devra permettre à notre institution de consolider les quatre dimensions suivantes :

- l'Ecole comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;
- l'Ecole comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- l'Ecole comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

Afin de poursuivre l'élévation du niveau général, l'année scolaire sera organisée autour de différentes priorités :

- adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire ;
- donner une place privilégiée à la lecture ;
- poursuivre le redressement du niveau en mathématiques ;
- parachever la réforme des lycées ;
- développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de Pix ;
- inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires ;
- renforcer l'activité physique.

L'année sera également marquée, au cycle terminal, par la prise en compte du contrôle continu dans le cadre de la procédure Parcoursup et au baccalauréat.

Comme lors des précédentes années scolaires, lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements – collèges et lycées – l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) porteront principalement sur :

- les pratiques didactiques et pédagogiques, la transmission des savoirs et des méthodes ;
- la connaissance et la mise en œuvre des programmes en vigueur ;
- les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- selon les modalités propres à chaque discipline, l'implication ou la mise en activité des élèves au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- la place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques, et notamment l'utilisation de l'ENT ;
- la mise en place de situations permettant différentes pratiques de l'oral ;

- la mise en œuvre d'un travail d'équipe, pédagogique et éducatif, cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- l'implication de tous dans la construction des parcours des élèves.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons avant tout sereine.

GENERALITES

- Le [protocole sanitaire](#) mis en place pour cette année scolaire doit inciter à réfléchir, dès la rentrée, sur la continuité pédagogique. Un accompagnement doit se mettre en place pour les élèves qui seront tenus de rester au domicile et doit être anticipé. Un [plan de continuité pédagogique](#) est prévu.
- En cette année de consolidation du « plan maths », dont l'objectif est de rendre les mathématiques plus accessibles et plus vivantes, il ne faudra pas hésiter à relire les [21 mesures pour l'enseignement des mathématiques](#) du rapport Villani - Torossian. Il faudra veiller en particulier à :
 - ✓ respecter les étapes d'apprentissage :
 - la manipulation et l'expérimentation ;
 - la verbalisation ;
 - l'abstraction.
 - ✓ rééquilibrer les séances d'enseignement et redonner leur place
 - au cours structuré et à sa trace écrite ;
 - à la notion de preuve ;
 - aux apprentissages explicites.
 - ✓ développer les automatismes de calcul en instaurant notamment des rituels de début de cours qui peuvent aussi servir à consolider des connaissances.
- A tous les niveaux, un travail important sur l'oral doit être mis en place. Par exemple, au lieu de faire passer un élève au tableau qui recopie une correction d'exercice issue de son cahier, on peut projeter cet exercice et demander à l'élève de commenter ses réponses. On peut aussi proposer de faire un bilan oral du cours, de réaliser des vidéos pour présenter un cours, une démonstration, une partie d'un devoir à la maison, de réaliser des exposés, etc. Cela permettra notamment de préparer les élèves, bien en amont de la terminale, à l'épreuve du [Grand oral](#).
- Le site [EDUSCOL](#) a été restructuré. Il ne faudra pas hésiter à s'y référer car il contient des ressources nombreuses et très riches tant pour le [collège](#) que pour le [lycée](#). Des

cours sont proposés mais aussi des ressources sur les différents types de tâches, sur les compétences, sur la différenciation, etc. Le site [CultureMaths](#) mérite aussi d'être largement consulté.

- La parution d'un guide sur la résolution de problèmes au collège est prévue en novembre de même que des parcours d'autoformation sur m@gistere.
- Les [évaluations nationales exhaustives](#) se dérouleront du **13 septembre au 1^{er} octobre 2021**. Dès le lendemain des passations, certains tests spécifiques seront libérés : les items sur la résolution de problème pour la [sixième](#) et les items sur les automatismes pour la [seconde](#). Ainsi, très tôt dans l'année, une photographie de la classe et de chacun des élèves pourra être établie. Il faudra penser à entraîner les élèves en amont de la passation afin qu'elle se déroule au mieux. Une [analyse détaillée](#) ainsi qu'un [rapport](#) concernant les résultats de sixième rentrée 2020 et les items libérés sont disponibles. De nombreuses [ressources d'exploitation](#) sont aussi à votre disposition. D'autre part, comme tous les ans, des expérimentations sur échantillon, en vue des futures évaluations, seront aussi proposées à certaines classes.
- Cette année auront lieu des [évaluations internationales](#) comme les enquêtes PISA et ICCS. Une expérimentation sur échantillon sera organisée pour les enquêtes TIMSS et ICILS qui se dérouleront en 2023.
- Pour ceux qui ont un [rendez-vous de carrière](#), vous avez été informés par I-prof.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, vous exercez vos [responsabilités](#) dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'établissement.

AU COLLEGE

- Les programmes en vigueur sont dans le [BO n° 31 du 30 juillet 2020](#).

- Les attendus de fin d'année et les repères de progression à respecter sont dans le [BO du 29 mai 2019](#). Je vous encourage vivement à vous appuyer sur ces repères pour construire, en équipe, votre progression de cycle. Cela permettrait, dans un second temps, d'élaborer des évaluations communes pour tous les niveaux et favoriserait l'émulation des élèves.

- La réflexion sur le [socle](#) et sur les compétences mathématiques et transversales doit continuer à être menée. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à 16 ans. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Le livret scolaire permet de rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et de restituer ainsi une évaluation complète et exigeante. Les compétences doivent donc être régulièrement évaluées, une unique évaluation en fin d'année ne correspond pas à l'esprit du socle. Les volets 1 et 2 du programme du BO du 30 juillet 2020 permettent de s'imprégner de l'esprit du socle. Vous trouverez dans l'espace de mutualisation académique des ressources concernant les compétences mathématiques. Certaines sont des ressources EDUSCOL ; d'autres ont été élaborées par un groupe de réflexion pédagogique.

- Les temps des apprentissages doivent être respectés. La trace écrite ne peut arriver qu'après des étapes importantes comme celles où les élèves manipulent, s'approprient les notions avec leur cheminement, leurs mots. Ce passage de la manipulation, de la découverte, vers l'abstraction doit prendre appui sur une phase intermédiaire : la phase de verbalisation, de « mise en mots » par les élèves.
On attend donc :
 - des phases de recherche autonome mais encadrée ;
 - des phases de cours très commentées, où l'on interroge la rédaction des énoncés mathématiques, où l'on présente certaines preuves ;
 - une présentation d'exemples abondants, matière à débats, pour s'assurer de la compréhension de tous, en étant très à l'écoute des élèves ;
 - une mise en application par les élèves, en autonomie, sur des cas très simples d'abord, puis de plus en plus substantiels ;
 - des rituels, indispensables pour faire fonctionner et stabiliser les connaissances, les méthodes et les stratégies.

- De nombreuses [ressources](#) thématiques ou transversales vous permettront de construire des cours dans l'esprit attendu en cette année de consolidation du « plan maths ».
- La parole de l'élève, ses formulations, sont autant d'indices de son activité, de son appropriation des concepts en jeu, de son apprentissage. Le [langage](#) est un outil de pilotage : faire formuler ou faire reformuler les élèves, les faire échanger entre eux, c'est les faire penser et faire évoluer leurs conceptions. Il est souhaitable que l'enseignant soit vigilant sur ses pratiques langagières, qu'il veille, dans la mesure du possible, à manipuler des expressions correctes et complètes, des formulations variées, tout en contrôlant les équivalences entre les expressions utilisées. La maîtrise de l'expression orale, au même titre que celle de l'écrit, constitue un [objectif de formation](#) à part entière. Elle ne se limite pas à une transposition des compétences relevant de l'écrit. Il peut être utile de veiller à :
 - réunir de bonnes conditions d'écoute ;
 - privilégier des questions appelant une réponse structurée ;
 - exiger des réponses par phrases complètes ;
 - solliciter tous les élèves ;
 - enrichir le lexique, etc.

La pratique de l'oral n'est formatrice que si elle répond à un véritable besoin de s'exprimer. Une pédagogie de l'oral passe par des situations de communication offrant de vrais enjeux pour les interlocuteurs : s'expliquer, décrire, argumenter, convaincre, décider, etc. Il est souhaitable de diversifier les situations de communication :

- échanges pour s'assurer de la compréhension d'un énoncé ;
- organisation d'un débat entre élèves ou groupes d'élèves pour confronter des pistes de résolution d'un problème ;
- présentation d'une solution ;
- compte rendu de l'avancée d'un travail réalisé en petits groupes ;
- exposé d'un travail de recherche sur un thème donné, pouvant être à dimension historique ou culturelle, ou pouvant concerner une notion non encore étudiée ;
- aide à d'autres élèves dans le cadre d'un tutorat.

AU LYCEE

- Le [BO spécial du 22 janvier 2019](#) vous permet d'accéder aux programmes de la classe seconde et de la classe de première pour les voies générale et technologique. Vous trouverez tous les programmes de la classe de terminale voies générale et technologique dans le [BO spécial N°8 du 25 juillet 2019](#).

Les éléments de préambule sont à prendre en compte :

- les six compétences mathématiques ;
- la diversité de l'activité de l'élève ;
- la place de l'oral ;

- la trace écrite ;
- le travail personnel des élèves.

Les lignes directrices pour l'enseignement sont aussi à prendre en compte comme :

- l'importance d'une bonne atmosphère de travail ;
- le développement d'attitudes positives chez l'élève ;
- le travail sur l'erreur ;
- le travail sur la résolution de problèmes.

En lien avec le rapport Villani -Torossian, l'équilibre des temps d'apprentissage doit être respecté :

- recherche, activité, manipulation ;
 - dialogue, échange, verbalisation ;
 - exposé par le professeur ;
 - exemples ;
 - exercices et problèmes ;
 - rituels et travail sur les [automatismes](#).
-
- Le diplôme du [baccalauréat](#) est délivré, dans la voie générale et dans la voie technologique, au vu des résultats obtenus par le candidat, d'une part à des épreuves terminales qui représentent 60% de sa note globale, et d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de sa note globale. Les résultats obtenus pendant le cycle terminal dans des enseignements optionnels sont également pris en compte pour l'examen. La répartition des coefficients est donnée *en annexe*.

 - Le contrôle continu prend toute son importance tout au long du cycle terminal. Les notes retenues pour le baccalauréat dans les enseignements obligatoires ne donnant pas lieu à une épreuve terminale sont les moyennes annuelles du candidat, qui rassemblent l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements concernés. La valeur certificative ainsi conférée à ces moyennes implique que l'équipe pédagogique conduise au préalable une réflexion. Cette réflexion permet d'élaborer, au sein de chaque établissement, un cadre réfléchi et organisé pour l'évaluation des élèves. Ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves. Il s'agit notamment de formaliser les différents types d'évaluation mis en place dans le lycée, de rappeler les objectifs propres à chacun de ces types d'évaluation, de distinguer et de définir leurs modalités, leurs critères et les compétences visées.
 - Les évaluations diagnostiques mises en place en début de processus (début d'année scolaire, début de séquence) permettent de connaître, en amont, le niveau des élèves, afin de différencier les parcours d'apprentissage.

- Les évaluations formatives permettent à l'élève de voir où se situent ses acquis par rapport aux exigences de réussite de la formation. Elles posent le cadre de l'évaluation sommative, mise en place en fin de processus (fin de séquence, fin d'année scolaire) pour attester des acquis de l'élève.
- Les évaluations sommatives peuvent porter sur des portions importantes des programmes du cycle terminal. La Banque Nationale de Sujets permet de trouver des sujets intéressants à proposer aux élèves.
- L'évaluation de l'oral ne doit pas se limiter à une note de participation. On peut prévoir une note d'oral dans un contexte structuré, qui ne soit pas seulement celui de l'exposé ou de l'exercice type Grand oral.

Cette élaboration collective permet à chaque professeur de construire avec ses pairs une démarche concertée et de donner un cadre dans lequel il inscrira ensuite sa pratique d'[évaluation](#). Un nouveau guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique paraîtra bientôt pour l'année scolaire 2021-2022. S'il y a une partie disciplinaire, il sera aussi très important de lire le préambule élaboré collectivement pour l'ensemble des disciplines avec des règles communes qui s'appliquent à tous. Si les cultures disciplinaires sont différentes, elles doivent s'inscrire dans un collectif de façon à garantir un maximum d'équité.

- La classe de [seconde](#) est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Il faudra donc respecter cet état d'esprit qui place cette classe dans la continuité du cycle 4. Comme au collège, la résolution de problèmes est un cadre privilégié pour développer, mobiliser et combiner plusieurs compétences. La place de l'oral et la place de la trace écrite doivent être repensées. Des activités rituelles doivent être proposées afin d'aider les élèves à acquérir des automatismes. Les évaluations exhaustives de début d'année permettront de mieux appréhender les difficultés des élèves concernant l'acquisition de certains automatismes. La diversité des types de tâches est largement préconisée comme les « questions flash » pour favoriser l'acquisition d'automatismes, les exercices d'application et d'entraînement pour stabiliser et consolider les connaissances, les exercices et problèmes favorisant les prises d'initiatives, les [démonstrations](#), les mises au point collectives d'une solution, les productions d'écrits individuels ou collectifs, etc.
- En [spécialité de première générale](#), il s'agit tout d'abord de consolider les acquis de la seconde en développant des concepts mathématiques et scientifiques favorisant les poursuites d'études, notamment en développant les approches interdisciplinaires. D'autre part, il importe d'entretenir chez tous les élèves le goût des mathématiques, sans les décourager, afin d'éclairer les choix en classe de terminale. La spécialité de première générale n'est pas la reconduction de la série scientifique. Elle s'adresse à des élèves dont les profils sont plus diversifiés et dont les autres enseignements de spécialité diffèrent. L'objectif étant de proposer des cours ambitieux, notamment en matière [de raisonnement et de démonstration](#), cette ambition ne devant pas être réservée aux seuls futurs scientifiques. Il convient aussi d'envisager des mesures de différenciation permettant de concilier les exigences de formation pour tous les élèves avec les difficultés de certains d'entre eux et d'éclairer les élèves sur la place des mathématiques en terminale, selon un horaire hebdomadaire de 3, 6 ou 9 heures. La pratique des différentes formes de raisonnements doit contribuer à développer l'esprit critique, à former le futur citoyen à comprendre le monde et analyser l'information en

tenant compte de la diversité des élèves, de leurs autres enseignements de spécialité et de leurs projets. Il s'agit de donner à tous les élèves une formation consistante, qui développe leur motivation et leur persévérance, les encourage à percevoir l'intérêt des mathématiques, pour elles-mêmes ou pour les autres enseignements de spécialité.

Pour les élèves qui arrêtent la spécialité maths en première, la note retenue pour le baccalauréat est affectée du coefficient 8. C'est la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles de l'élève pour la classe de première.

- Dans la voie technologique, en [première](#) et en [terminale](#), les élèves comptent les mathématiques au titre de leurs enseignements obligatoires. Un travail sur les automatismes doit être mené. La Banque Nationale de Sujets permet de trouver des sujets intéressants à proposer aux élèves. Les notes retenues au titre du contrôle continu sont la moyenne des moyennes de la classe de première affectée du coefficient 3 ainsi que la moyenne des moyennes de la classe de terminale affectée aussi du coefficient 3 (mesure transitoire pour les terminales bac 2022 : coefficient 5/3). D'autre part, les élèves de [STI2D](#) suivent un enseignement de spécialité mathématiques et physique en [première](#) et en [terminale](#). C'est le cas aussi des élèves de [STL](#) pour la classe de [première](#) et celle de [terminale](#). Cet enseignement de spécialité sera évalué, sous forme d'une épreuve écrite, au printemps 2022, coefficient 16.

- Pour les élèves qui gardent la spécialité en [terminale](#), une épreuve écrite leur sera proposée au printemps 2022. La note obtenue à cette épreuve sera affectée du coefficient 16 pour le baccalauréat. Le sujet comporte quatre exercices indépendants, il précise si l'usage de la calculatrice est autorisé. Un [programme limitatif](#) est proposé. Ainsi, les sections suivantes du programme **ne sont pas** abordées lors de cette épreuve :
 - combinatoire et dénombrement ;
 - fonctions sinus et cosinus ;
 - calcul intégral ;
 - somme de variables aléatoires ;
 - concentration, loi des grands nombres.
 - La section primitives, équations différentielles du programme de spécialité de terminale est mobilisable à l'exclusion du contenu suivant : équation différentielle $y' = ay$, où a est un nombre réel ; allure des courbes. Équation différentielle $y' = ay + b$.

- En vue de la passation de l'épreuve de spécialité, des programmes limitatifs existent aussi en [NSI](#), [STL](#) et [STI2D](#).

- Si le [Grand oral](#) est une épreuve terminale, les élèves doivent y être préparés tout au long de leur parcours scolaire. De la maternelle au lycée, l'acquisition progressive des compétences orales aide l'élève à produire une parole synthétique, structurée, fondée sur un contenu et un langage spécifique qu'il s'approprie. Permettre à l'élève une prise de parole authentique et engagée l'habitue à produire un discours sincère et plus

spontané. Pour développer la prise de parole, l'enseignant est attentif aux différents types d'oraux (en continu, en interaction) et à une progressivité, qu'elle soit au niveau de la tâche, des consignes, de l'organisation ou de la posture de l'élève. Des rituels de début de séance et de fin de séance sont propices à cet apprentissage : « qu'a-t-on appris ? ». Il est aussi bénéfique de favoriser et de faciliter une prise de parole en continu de l'élève pour donner les grandes lignes d'une démonstration, lors de la correction d'un exercice, d'un travail sur l'erreur ou d'un compte rendu d'une recherche.

- En terminale, l'enseignement optionnel de [mathématiques complémentaires](#) est destiné prioritairement aux élèves qui ont suivi l'enseignement de spécialité de mathématiques en classe de première mais qui ne souhaitent pas le poursuivre en classe terminale. Pour autant, ces élèves ont besoin de compléter leurs connaissances et compétences mathématiques par un enseignement adapté à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en médecine, économie ou sciences sociales. Le programme de mathématiques complémentaires s'appuie sur le programme de spécialité de mathématiques de la classe de première qu'il réinvestit et enrichit de nouvelles connaissances et compétences mathématiques, elles-mêmes reliées à des thèmes d'étude où les notions sont mises en situation dans divers champs disciplinaires. Les thèmes d'étude constituent une nouvelle approche, il est intéressant que la progression soit une progression par thèmes et non par notions. Cela permet à la fois une progressivité et une consolidation des notions du programme, ainsi que des approfondissements et colorations disciplinaires selon les intérêts et les projets d'orientation des élèves. Chaque séquence sera naturellement constituée d'activités variées : de problèmes en lien avec le thème, de temps de cours sur des notions et d'exercices d'entraînement. A partir de la session 2023, les points attribués pour cette option correspondent à la moyenne annuelle affectée du coefficient 2. Ce coefficient s'ajoute à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires.
- En terminale, l'enseignement optionnel de [mathématiques expertes](#) est destiné aux élèves qui suivent la spécialité mathématiques, qui ont un goût affirmé pour les mathématiques et qui visent des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante. Cet enseignement permet d'aborder de façon approfondie d'autres champs d'étude que ceux proposés par l'enseignement de spécialité. Il est conçu pour permettre à chaque élève de consolider les acquis de l'enseignement de spécialité de première, de développer son goût des mathématiques, d'en apprécier les démarches et les objets afin qu'il puisse faire l'expérience personnelle de l'efficacité des concepts mathématiques. Il permet de développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialité et aussi de préparer aux études supérieures. Le programme s'appuie sur le programme de spécialité de la classe de première dans un souci de cohérence, en réactivant les notions déjà étudiées et en y ajoutant un nombre raisonnable de nouvelles notions, à étudier de manière suffisamment approfondie. A partir de la session 2023, les points attribués pour cette option correspondent à la moyenne annuelle affectée du coefficient 2. Ce coefficient s'ajoute à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires.

- Le programme d'enseignement scientifique de [première](#) a été modifié en juillet 2020 ; les [enjeux](#) sont clairement identifiés. En [terminale](#), comme en première, de nombreuses [ressources mathématiques](#) sont proposées.

LES ACTIONS EN LIEN AVEC MATHÉMATIQUES

- La semaine des mathématiques se déroulera du **14 au 19 mars 2022** sur le thème « maths en forme(s) ». Il ne faudra pas hésiter à inscrire les élèves aux actions nationales et académiques proposées comme, par exemple, les énigmes au collège (en français ou en langue corse) ou le rallye mathématique CM2/6°.
- Tout au long de l'année, de nombreux concours sont proposés. Il ne faudra pas hésiter à inscrire les élèves de façon à promouvoir l'image des mathématiques, comme préconisé en cette année de consolidation du « plan maths ».
- Concernant l'enseignement bilingue, la ressource [Mat'Isula](#) est à votre disposition dans notre espace de mutualisation ainsi que les fiches associées pour le professeur. Cette ressource propose des exercices en langue corse par niveaux et par thèmes du programme. La plupart de ces exercices ont un lien avec la Corse. Vous trouverez aussi cette ressource sur le [site académique](#) ou sur le site CANOPE.
- Dans l'esprit du plan mathématique, la [mise en réseau](#) des collèges du Grand Sud permettra, sans aucun doute, de rendre les mathématiques plus vivantes.
- Toujours dans l'esprit du plan mathématique, des laboratoires sont ouverts dans notre académie. Ce sont des lieux de formation continue, décentralisée et collaborative.
 - ✓ Un laboratoire « intelligence artificielle » auquel vous pouvez vous inscrire en m'envoyant un mail. Les professeurs sont accompagnés par Stéphane LABBE, enseignant chercheur à la Sorbonne. Il s'agit de créer des ressources en lien avec l'intelligence artificielle et d'ouvrir des clubs dans les lycées de façon à permettre aux lycéens qui le souhaitent d'apprendre de façon ludique des techniques de modélisation, l'ingénierie des systèmes intelligents et de la décision. Ces clubs offrent un socle de connaissances et de compétences permettant de préparer aux études en informatique. Les objectifs pédagogiques sont les suivants :
 - o initier les participants à l'algorithmique ;
 - o familiariser les participants au langage Python ;
 - o s'initier à l'intelligence artificielle ;
 - o participer à un concours académique.
 - ✓ Un laboratoire d'élaboration de ressources pour le cycle 4 auquel vous pouvez vous inscrire en m'envoyant un mail (cinq rencontres sont prévues sous forme de stage).

- ✓ Un laboratoire existe aussi au collège de [Montesoro](#). Les enseignants de ce collège, accompagnés de certains professeurs des écoles du secteur, ont créé des ressources pour le cycle 3.
- ✓ Un laboratoire ouvre ses portes à la rentrée au collège Laetitia. Il sera petit à petit ouvert aux enseignants de mathématiques d'Ajaccio.
- ✓ Un projet d'ouverture d'un laboratoire dans un lycée.
- Si le protocole sanitaire le permet, le « forum des maths » pourrait se dérouler à Porto-Vecchio les 14 et 15 avril 2022.

ANNEXE : coefficients cycle terminal à partir de 2023

Annexe – Tableau des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1		16	16	16		16
Enseignement de spécialité 2		16	16	16		16
Grand oral		10	10	14		14
			60			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive		6	6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			40			40
Tous enseignements obligatoires			100			100

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
LCA Latin	2	2	4			
LCA Grec	2	2	4			
Tous enseignements optionnels	6	8	14	4	4	8

Coefficient baccalauréat 2022
Mesures transitoires

	Voie générale			Voie technologique		
	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022
Enseignement de spécialité de 1re	5		5	5		5
Histoire-géographie	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante A	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante B	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	2,5	2,5	5	3,33	1,66	5
Éducation physique et sportive		5	5		5	5
Enseignement moral et civique		1	1		1	1
Notes de bulletins tous enseignements (5 %)	5		5	5		5
Total	22,5	17,5	40	23,3	16,7	40